



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'évolution du commerce extérieur et l'occupation de l'espace agricole

Joseph Klatzmann

Citer ce document / Cite this document :

Klatzmann Joseph. L'évolution du commerce extérieur et l'occupation de l'espace agricole. In: Économie rurale. N°133, 1979. pp. 16-18;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2657>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1979_num_133_1_2657

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR ET L'OCCUPATION DE L'ESPACE AGRICOLE

J. KLATZMANN

INA-PG

L'agriculture française a subi des transformations très profondes depuis la fin de la seconde guerre mondiale, mais ces changements n'ont pas bouleversé la répartition des cultures en grandes catégories, ni leur localisation. Certes, la culture du maïs s'est largement répandue dans la moitié nord de la France, mais aux dépens d'autres céréales. Les grands départements céréaliers qui rassemblaient avant la guerre un peu plus du quart des surfaces en blé en concentrent maintenant près du tiers. Mais l'ensemble des surfaces céréalières et leur localisation n'ont pas été bouleversés au point que cela saute aux yeux dans la comparaison de deux cartes. On peut certes citer des exemples de changement plus importants, en ce qui concerne les plantes sarclées, mais ces transformations se sont produites au cours d'une période où la production agricole française a doublé et où le volume et la structure du commerce extérieur se sont profondément modifiés.

On peut donc être tenté de penser, avant d'examiner la question de plus près, qu'une importante augmentation des exportations agro-alimentaires, qui porterait l'excédent annuel à quelque vingt milliards de francs, n'aurait pas de grandes incidences sur l'occupation de l'espace agricole.

Mais précisément, il faut regarder la question de plus près. Je me placerai dans une optique de long terme, essayant de prévoir ce qui est susceptible de se passer d'ici la fin du siècle (dans le moyen terme, le commerce extérieur ne paraît guère susceptible d'influer sur l'occupation de l'espace agricole). Pour tenter une prévision, il faut tenir compte à la fois des potentialités de l'agriculture française et des perspectives de la demande mondiale. Et puisqu'il est question de l'utilisation des terres, c'est des produits bruts qu'il faut se préoccuper. Il est certes souhaitable de vendre de plus en plus de produits élaborés, ce qui influera favorablement sur la balance commerciale agro-alimentaire ; mais une telle évolution n'aura pas d'incidence sur l'occupation de l'espace.

Les céréales tiennent actuellement une place très importante dans le commerce mondial des produits agricoles et alimentaires. C'est avant tout de céréales que les pays pauvres ont besoin, pour faire face aux carences alimentaires, à la fois parce que ces produits forment presque partout la base de l'alimentation et

parce qu'ils sont aisément transportables et stockables. C'est aussi de céréales qu'ont besoin les pays riches et à agriculture avancée qui manquent de terres - comme les Pays-Bas et le Japon - pour fabriquer des produits animaux. C'est par l'accroissement des importations de céréales beaucoup plus que par celui des importations de viande, que le Japon a réussi à relever fortement la consommation de protéines animales de sa population. C'est parce que l'URSS met en œuvre un programme ambitieux d'accroissement des productions animales qu'elle doit importer des céréales, malgré l'augmentation rapide de la production nationale.

Ce n'est pas prendre un grand risque que prévoir, pour les deux décennies à venir, un accroissement du commerce mondial des céréales. Dans le groupe des pays riches, les grands importateurs continueront à avoir besoin d'importer. Les efforts actuels du Japon pour augmenter les productions de blé et d'orge ne donneront sûrement pas d'effets spectaculaires. Les Soviétiques prétendent qu'ils passeront en dix ans de la position d'importateurs à la position d'exportateurs ; cela paraît un peu optimiste. Dans le Tiers-Monde, beaucoup de pays réussiront à développer leur industrie, avant de pouvoir faire progresser de façon substantielle leur agriculture. Le développement économique provoquera, dans ces pays, une demande accrue de produits alimentaires, à laquelle on ne pourra faire face que par l'importation. Rappelons, à ce sujet, les prévisions de la FAO : un déficit de 85 millions de tonnes de céréales en 1985. Ce chiffre a généralement mal été interprété. Il ne signifie pas qu'on manquera de céréales dans le monde. Il signifie seulement que les grands exportateurs devront augmenter fortement leur production (ce qui est parfaitement possible) pour répondre à une demande en constante augmentation.

On peut espérer que, d'ici la fin du siècle, les pays riches à forte capacité agricole se seront enfin décidés à augmenter fortement l'aide alimentaire aux pays pauvres - à la fois pour faire face à des situations locales de famine et pour rompre ce qu'on appelle le cercle vicieux de la pauvreté. Le développement de l'aide alimentaire implique aussi, il est vrai, que certaines conditions soient remplies du côté des pays qui la reçoivent. Mais il faut espérer aussi que ces conditions seront réalisées d'ici la fin du siècle.

L'aide alimentaire comportera principalement des céréales, mais aussi, sans doute, de la poudre de lait, second grand produit susceptible de réduire les principales carences alimentaires des pays pauvres.

Je laisse délibérément de côté d'autres aspects de l'évolution probable du commerce mondial. Les pays riches continueront à acheter de plus en plus de produits de luxe - on y mangera de plus en plus de tomates et de fraises au mois de janvier. Mais cela représentera peu de chose, dans l'ensemble des échanges mondiaux.

Pour prévoir les effets de l'évolution du commerce mondial sur l'agriculture française, il ne faut pas prendre seulement en considération la demande, mais aussi l'offre. L'agriculture du sud-est de la France sera soumise à la dure concurrence des pays méditerranéens qui entreront bientôt dans la Communauté Européenne.

Ces données étant posées, il reste à voir dans quelle mesure les potentialités de l'agriculture française lui permettent de faire face à l'évolution de l'offre sur le marché mondial comme à celle de la demande.

La première question est de savoir dans quelle mesure notre agriculture peut augmenter sa production céréalière. Plus précisément, c'est la question des surfaces qui doit nous préoccuper ici. La carte des aptitudes des terres de l'Europe Occidentale à la culture des céréales est éloquentes ; elle montre que la France est à cet égard favorisée. Un simple coup d'œil sur cette carte montre que des surfaces qui sont actuellement consacrées à l'herbe pourraient donner de bons rendements céréaliers. La réalité est peut-être même plus favorable à la France que ne le montre la carte : dans les zones particulièrement aptes à la culture des céréales figurent à la fois certaines régions françaises et la plaine du nord-est de l'Ecosse. S'il avait été possible d'élaborer une carte plus détaillée, faisant apparaître un plus grand nombre de catégories, la supériorité de certaines régions françaises serait apparue plus marquée encore.

Le fait que d'importantes surfaces, autrefois consacrées aux céréales, sont aujourd'hui en herbe n'est pas un argument. A une époque où les transports étaient plus difficiles qu'aujourd'hui, il fallait bien faire des céréales un peu partout, jusque dans des régions de montagne. Mais les agronomes savent bien que la carte que j'ai évoquée n'a pas été dessinée au hasard. Les céréales pourraient être cultivées, avec de bons rendements, sur des surfaces actuellement toujours en herbe, sur des prairies temporaires, ou pourraient être développées aux dépens des cultures fourragères. Comme d'autre part les techniques de la culture céréalière sont bien connues, on pourrait effectivement obtenir des rendements assez élevés.

Il est certes difficile d'évaluer la surface totale qui pourrait être convertie à la culture céréalière. Il n'est certainement pas exagéré de l'estimer à deux millions d'hectares, voire trois millions. Ces chiffres correspondent à des suppléments de production de dix à quinze millions de tonnes, peut-être même vingt millions, si l'on fait l'hypothèse que

l'on pourra convertir à la culture céréalière plus de trois millions d'hectares, avec un rendement qui pourrait être de l'ordre de six tonnes par hectare à la fin du siècle. Même avec une hypothèse modérée quant aux prix des céréales, quinze à vingt millions de tonnes représenteraient l'équivalent d'une dizaine de milliards de francs, de quoi contribuer largement à la réalisation d'un fort excédent de la balance agro-alimentaire française. Il ne s'agirait certes pas d'un gain net, car une forte augmentation de la production céréalière exigera des achats accrus de moyens de production à l'étranger — mais cela est vrai d'à peu près tous les produits agricoles.

Mais toute cette belle perspective ne s'écroule-t-elle pas si l'on prend en considération la nécessité de maintenir la production animale ? Car si l'on enlève aux surfaces en herbe et aux cultures fourragères des millions d'hectares, comment assurera-t-on la nourriture du bétail ? Et si on le nourrit avec des céréales, que restera-t-il à exporter ? Le problème est d'autant plus sérieux que ce sont, dans le cas général, des surfaces en herbe de bonne qualité qui pourront être converties à la culture céréalière. Ce n'est évidemment pas sur les pâturages de haute montagne que l'on se mettra à faire pousser du blé.

Ici intervient un autre élément : l'importance considérable des potentialités fourragères inexploitées ou sous-exploitées. C'est la possibilité d'augmenter considérablement, sur beaucoup de terres, la production fourragère par unité de surface qui est la condition du développement de la culture céréalière. Le malheur est, comme nous le verrons, qu'il est dans la pratique plus difficile d'accroître la production fourragère (c'est-à-dire de mettre en œuvre des potentialités existantes) que d'obtenir de bons rendements dans la culture des céréales.

La sous-exploitation des potentialités fourragères de la France est un phénomène bien connu. La comparaison entre les prairies normandes et hollandaises est à cet égard suggestive. Les conditions climatiques ne sont certainement pas moins favorables en Normandie qu'aux Pays-Bas, mais la production de lait par hectare est au moins le double en Hollande, de ce qu'elle est sur les prairies normandes.

Pour une évaluation plus précise, je me fonderai sur l'indice Turc des potentialités agricoles de la France, qui est en fait un indice de potentialités fourragères. Cet indice étant fondé uniquement sur le bilan de l'eau, sa signification est limitée et M. Turc indique lui-même, très objectivement, quelles sont ses limites. Il est cependant des choses qui sautent aux yeux, lorsque l'on examine les cartes dressées par M. Turc ou les tableaux statistiques qu'il a élaborés, à partir de données météorologiques, pour différentes régions d'Europe. Les potentialités fourragères de la Normandie sont comparables à celles des Pays-Bas, comme on pouvait s'en douter. Mais elles sont beaucoup plus élevées encore, dans certaines régions françaises, comme le Pays Basque. L'examen de la carte suggère encore que les rendements fourragers pourraient être fortement relevés dans beaucoup de régions où les résultats actuels sont médiocres. Et, surtout, des régions considérées comme très pauvres apparaissent comme ayant des potentialités fourragères considérables. C'est, en particulier, le cas du Limousin.

Les surfaces toujours en herbe, les prairies temporaires et les cultures fourragères représentent, au total, pas loin de 20 millions d'hectares. Si l'on enlève les pâturages médiocres, il reste une quinzaine de millions d'hectares, sur lesquels devraient être prélevées les surfaces nécessaires à l'augmentation de la production céréalière. Il suffirait d'augmenter de 20 à 25 % les rendements fouragers sur les surfaces restantes pour compenser la perte de deux ou trois millions d'hectares. Le moins qu'on puisse dire, en examinant la carte dressée par M. Turc, c'est qu'il serait certainement possible de faire beaucoup mieux.

Ainsi, si l'on se limite à la prise en considération des potentialités agronomiques, on pourrait augmenter fortement les surfaces consacrées à la culture des céréales sans compromettre le moins du monde les productions animales. Mais il reste à savoir dans quelle mesure un important accroissement de la production fourragère par hectare est possible, compte tenu des conditions qu'il implique. Que faut-il, en effet, pour passer d'une production fourragère assez extensive à une production intensive ?

D'abord, de l'argent, car il faut labourer les terres, semer de nouvelles espèces, clôturer les prés (ce qui peut exiger des sommes considérables), acheter du bétail (ou, pendant plusieurs années, ne vendre qu'une partie du croît, ce qui revient au même), acheter des engrais, des aliments de complément pour le bétail, des installations de stockage — tout cela représentant une très forte augmentation des dépenses courantes.

Et si l'argent est disponible, il ne sera utilisé efficacement que si l'exploitant a une haute technicité. Sinon, l'intensification fourragère peut conduire à la ruine. Il faut savoir, par une exploitation rationnelle des surfaces en herbe, en tirer la production maximale. Il faut savoir éviter le gaspillage lors de la conservation des fourrages, nourrir rationnellement le bétail, etc. Là où le bon agriculteur néo-zélandais ferait fortune, le petit agriculteur du Limousin risque de se trouver dans une situation très difficile.

Enfin, last but not least, l'intensification fourragère, sur des terres médiocrement exploitées aujourd'hui, peut exiger un supplément de main-d'œuvre, même après résorption du chômage caché. On peut se demander d'où cette main-d'œuvre est susceptible de venir. Retenir des gens à l'agriculture, par l'amélioration des conditions d'existence, est possible — les faire revenir à l'agriculture est une tout autre question.

Les obstacles énumérés ci-dessus ne sont à peu près insurmontables que dans une optique de court terme ou de moyen terme. Dans le long terme, d'ici la fin du siècle, beaucoup de choses changeront. De plus en plus de jeunes agriculteurs auront reçu une formation professionnelle poussée. Aujourd'hui déjà, les agriculteurs n'ont plus peur de s'endetter. La tendance à fuir les grandes villes va sans doute s'accroître et ira, chez certains, jusqu'au désir du retour à l'agriculture — pas seulement à la vie en milieu rural. Cette intensification que j'ai évoquée ne peut être qu'un processus très progressif, dont on peut tout de même espérer qu'il pourra se réaliser en une vingtaine d'années — quand on pense à la mutation que l'agriculture française a réussie au cours des 25 ou 30 dernières années.

Je prends donc le risque de faire le pari suivant : du fait de l'évolution de la demande de produits agricoles sur les marchés internationaux, on verra, sur une grande partie du territoire français, les cultures de céréales progresser largement aux dépens de surfaces fourragères, tandis que la production fourragère sera fortement intensifiée, surtout dans certaines régions, sur les surfaces restantes.

Mais l'évolution sera différente sur d'autres parties du territoire agricole français. Il est possible que, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le commerce extérieur, les surfaces fourragères augmentent quelque peu, aux dépens des céréales, dans le Bassin Parisien. Une telle évolution, si elle a lieu, sera suscitée par la nécessité de maintenir la fertilité des terres, compromise par une céréaliculture trop exclusive. Les terres du Bassin Parisien verront peut-être aussi l'extension de la culture des betteraves, dans l'hypothèse d'une modification de la politique agricole commune, qui permettrait, en supprimant les contingentements, une meilleure adaptation des cultures aux potentialités naturelles (dans le très long terme, c'est peut-être le contraire qui se produira, la culture de la betterave à sucre reculant partout, dans le monde, au profit de la canne).

Un autre type d'évolution sera celui du Midi Méditerranéen, durement atteint par la concurrence de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce. On m'a fait dire à tort, que j'étais contre l'entrée de ces pays dans la Communauté Economique Européenne. En fait, je la considère comme souhaitable à long terme et, surtout, inévitable. Tout ce que j'ai demandé, c'est qu'on laisse une période d'adaptation assez longue à l'agriculture du sud-est de la France, qu'on ne l'expose pas de plein fouet à une concurrence qui pourrait la ruiner. Mais quelle devra être et quelle sera cette adaptation ? Une première hypothèse est celle d'un progrès technique très rapide qui permettrait de faire face à la concurrence de pays plus favorisés par la nature pour les productions intensives des zones méditerranéennes. Même si cette hypothèse se réalise, des changements d'orientation des productions seront nécessaires, sur une partie au moins des terres cultivées du sud-est de la France. Il y a longtemps déjà, René Dumont évoquait la possibilité de productions fourragères intensives, pour la transformation en lait. A l'époque, cela paraissait tout à fait irréaliste. Il en est de même aujourd'hui. Mais qu'en sera-t-il au début du 21^e siècle ?

La culture céréalière ne prendra pas la place des productions intensives. Le climat méditerranéen n'est pas en effet très favorable aux céréales. L'entrée de pays méditerranéens dans la Communauté Economique Européenne aura plutôt pour effet de stimuler un peu plus la production céréalière du nord de la France.

En conclusion, il apparaît que le commerce extérieur est susceptible, dans l'avenir, de constituer un facteur non négligeable de l'évolution de l'occupation du territoire agricole français.